



CAP-OUEST CONDITIONS GENERALES DE VENTE CAMPING CAP-OUEST SAS camping CAP-OUEST 883 893 935 RCS Quimper

1) Réservation

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'hébergement ou l'emplacement qui leur est alloué. Le nombre de personnes ne peut excéder la capacité maximum de l'hébergement choisi. Pour toute réservation, excepté sur l'espace partagé, il sera facturé des frais de dossier, offerts à partir de 14 jours de réservation.

Pour les emplacements nus, le forfait de base comprend 1 ou 2 personnes dont au moins 1 majeure et l'accès à l'électricité. Ce forfait est nominatif et n'est pas transférable. Toute nouvelle personne intégrant l'emplacement sera considérée comme personne supplémentaire et devra s'acquitter du forfait journalier correspondant.

Les réservations, deviennent effectives et définitives qu'après réception de la validation et du versement de l'acompte.

2) Acompte

Seul le versement d'un acompte à la réservation de 30% du montant total du séjour vous garantit votre réservation aux dates souhaitées. Le règlement de l'acompte vaut acceptation contractuelle de nos conditions générales et particulières de vente. Pour les séjours < 7 nuits, le règlement doit être effectué en totalité à la réservation sauf accord préalable du responsable du camping.

3) Solde du séjour

Les locations d'hébergement et d'emplacement doivent être soldées au plus tard 48H avant la date de départ pour les séjours supérieurs à 8 jours. Les locations d'hébergement et d'emplacement doivent être soldées au plus tard le jour de l'arrivée pour les séjours inférieurs à 8 jours.

4) Heures de départ et d'arrivée

Pour les locations : Arrivée : entre 16h00 et 19h00 / Départ : entre 8h00 et 10h00. Pour tout départ en dehors des heures prévues, les clés seront laissées dans l'hébergement et la visite de contrôle du départ sera effectuée par nos soins pendant les heures d'ouvertures. La caution sera restituée ultérieurement par courrier ou par virement.

Pour les emplacements nus : Arrivée : entre 14h00 et 19h00 / Départ : entre 8h00 et 12h00. Toute demande spécifique doit être validée en amont par la direction.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée.

En l'absence de message écrit du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement ou l'emplacement de camping, devient disponible 24 heures après la date de son arrivée mentionnée sur le contrat de location, sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé.



CAP-OUEST CONDITIONS GENERALES DE VENTE CAMPING CAP-OUEST SAS camping CAP-OUEST 883 893 935 RCS Quimper

5) Annulation

Toute annulation devra être notifiée par lettre recommandée avec A.R. uniquement.

A titre d'indemnité de rupture de contrat, il vous sera retenu ou vous resterez à devoir :

Un montant égal à 30% du coût intégral du séjour plus les frais de dossiers, si vous annulez plus de 30 jours avant la date de votre arrivée. Le montant total de votre séjour plus les frais de dossier, si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date. **L'assurance annulation CampezCouvert est facultative mais recommandée.**

Pour une annulation du fait du camping, en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

6) Départ anticipé (hors assurance annulation)

Le client ne pourra prétendre à aucun remboursement. Le montant correspondant au séjour restant pourra être transformé en avoir valable pendant 12 mois après le départ du client.

7) Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation) Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation

8) Assurances et responsabilité des campeurs

Les vacanciers régulièrement inscrits à la réception bénéficient de la garantie de Responsabilité Civile pour tous les dommages corporels ou matériels pour lesquels notre responsabilité sera légalement reconnue. Ils devront avoir une assurance en cours de validité couvrant leur matériel (ou le matériel loué) les garantissant en particulier en matière de responsabilité civile.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, dégradation de biens ou de véhicules ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client.

9) Emplacement/hébergement

Les emplacements ou locations sont attribuées aléatoirement lors de la réservation. Toute demande spécifique ne pourra être prise en compte qu'après versement de l'acompte et si l'emplacement demandé est toujours disponible. Le locataire accepte l'emplacement/hébergement en l'état (arbres, plantations, végétations...) et s'engage à respecter les consignes en matière d'installation et de nombre de personnes maximum autorisé. L'emplacement/hébergement doit être remis en état initial à la fin du séjour.

En cas de dépôt du matériel par un tiers, en amont de l'arrivée du campeur, ce dernier sera exceptionnellement autorisé à accéder à l'espace réservé par le campeur le jour même à compter de 13H00. Une dérogation pourra être acceptée sur demande, si l'emplacement n'est pas loué la veille.



CAP-OUEST CONDITIONS GENERALES DE VENTE CAMPING CAP-OUEST SAS camping CAP-OUEST 883 893 935 RCS Quimper

En cas de reprise du matériel par un tiers, une caution correspondante à une journée de location supplémentaire sera systématiquement facturée lors de la réservation et restituée si le matériel est bien enlevé le jour du départ avant 12h00.

Pour les locations d'hébergements (tentes randonneurs, chalet ou Lodges) l'utilisation de draps ou sacs de couchage et de taies d'oreillers est obligatoire. Des kits de literie jetables sont en vente à l'accueil 10€ pour lits de 80 et 15€ pour lits de 140 et 160 (inclus housse de couette, drap et taie d'oreiller)

Une caution de 300 €, sera demandée avant la « remise des clés ». Il appartient au client de faire un état des lieux, dès son arrivée, (inventaire du matériel, état du matériel, et état de propreté) de l'hébergement. Toute réclamation devra être présentée à un représentant du camping, le jour de l'arrivée. Aucune réclamation ne sera admise postérieurement. Le ménage de fin de séjour est à faire soi-même y compris le nettoyage de la vaisselle et l'évacuation des poubelles. La caution sera restituée après contrôle de l'état du bien.

10) Divers

Un bracelet bleu sera remis à tous les campeurs séjournant sur le site pour permettre à l'équipe de direction de les identifier facilement et de limiter l'accès aux intrus et non-résidents. Il sera possible d'enlever le bracelet en sortant du camping et d'en récupérer un nouveau en revenant ou de prévoir son propre bracelet s'il est bleu et facilement identifiable.

Le règlement intérieur affiché à l'accueil et (disponible sur simple demande) doit être respecté par tous les clients sous peine d'expulsion immédiate sans autre formalité et sans aucun remboursement.

Les animaux domestiques (chiens et chats) sont acceptés avec supplément de prix. Il pourra être demandé à leur propriétaire de présenter à son arrivée le carnet de vaccination à jour. Le vaccin contre la rage est obligatoire. Ils devront être tenus en laisse en permanence et les propriétaires sont tenus d'éliminer les salissures qu'ils occasionnent. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits.

11) Coordonnées du camping

Toute correspondance avec le camping doit être effectuée aux coordonnées suivantes :
Adresse postale : Camping CAP-OUEST – 57 rue de la Grève - 29160 Lanvéoc
Mail : reservation@camping-cap-ouest.com